



Le SNUipp-FSU 85

à  
Monsieur le Préfet,  
Département de la Vendée

copie à  
Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de la Vendée

La Roche sur Yon, le vendredi 11 mars 2016

Objet : Sécurité dans les écoles publiques.

Monsieur le Préfet,

Depuis les attentats meurtriers du 13 novembre 2015, les mesures de sécurité applicables dans les écoles publiques ont été renforcées. Nos collègues directrices et directeurs d'écoles reçoivent régulièrement des informations émanant des services départementaux, académiques ou ministériels.

Ces dernières semaines, les services de police et de gendarmerie ont effectué des visites dans certains établissements scolaires du département, évoquant dans certains l'imminence d'exercices d'intrusion de personnes dangereuses. Récemment, les écoles ont reçu pour consigne de convoquer dans l'urgence un conseil d'école extraordinaire afin de présenter le guide « vigilance attentats ».

Plus généralement, les enseignants ne sont pas des professionnels de ces questions. Nous sommes régulièrement mis en difficulté sur ces sujets importants et particulièrement sensibles. La sécurité des établissements scolaires, des personnels et des usagers ne peut reposer sur les seules épaules d'une directrice ou d'un directeur d'école qui ne bénéficient ni de la formation et de l'expertise nécessaires, ni de la maîtrise des locaux qui sont municipaux.

Par conséquent, nous sollicitons de votre part une audience afin de partager les problématiques et les craintes des enseignants.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le SNUipp-FSU Vendée,  
*Jean-Jacques BOBIN*, *Pierre CAMINADE*,

*Co-secrétaires départementaux*